



Mon patron refait une deuxième demande a l'inspecteur du travail

Par **doudou74**, le **25/12/2012** à **09:41**

bonjour je suis representant section syndical dans mon entreprise j'ai été déclaré inapte j'occupe un poste de cariste après de ma deuxième visite le 18/09/12 soit disant le médecin a mis que je pouvais occuper des postes comme agent d'accueil ou logistique mes mon patron ma rien proposé comme il veut pas de syndical qui veut faire eu meme les lois on nes 140 salariè il a bien des deleguer mes des candidat libre qui son pour le patron alor une on fait une demande de licenciement a l'inspecteur du travail qui a refusé mon licenciement le 30/11/2012 le le 3/12/2012 mon patron ma fait une lettre pour que je reste chez moi que mon salaire seras payer la il mon apris que refesait une deuxième procedure de licenciement qui von corrigé les erreurs de la premier fois sauf qui on embaucher une personne a mi temps pour completè un autre mi temps au service de logistique je voulais savoir si avec ca il on fait une faute et que si l'inspecteur du travail vas prendre en compte pour refusé mon licenciement ? merci de me repondre

Par **pat76**, le **26/12/2012** à **15:28**

Bonjour

l'inaptitude fait suite à un accident du travail, une maladie professionnelle ou une maladie non professionnelle?

Pour le poste de reclassement ou le licenciement éventuel, les délégués du personnel ont pu

donner leur avis?

Vous avez un comité d'entreprise?

L'inspecteur du travail pourra de nouveau refuser votre licenciement.

En attendant, même si vous êtes chez vous, l'employeur devra vous verser l'intégralité de votre salaire.

Par **doudou74**, le **26/12/2012 à 15:48**

bonjour oui c'est un accident du travail qui m'a mis inapte à mon poste il on convoqué les délégués comme prévu la loi mes comme c'est des candidats libres et qui sont pour le patron il on dit juste que j'en avais pas de poste pour moi mes depuis le 5 11 2012 il on embauché une personne à mi-temps que moi je pouvais occuper avec un autre poste équivalent avec le mi-temps on a deux usines qui ont deux cents mètres et là il refait une autre demande à l'inspecteur du travail il on fait une faute ? a-t-il pas proposé le poste